



**INSTRUCTIONS DE MONTAGE ET DE MISE EN SERVICE
DES MODULES RÉCUPÉ'O**

FRANCAIS

DECLARATION DE CONFORMITE CE

EC DECLARATION OF CONFORMITY

EG KONFORMITÄTSERKLÄRUNG

Le fabricant/The manufacturer/Der Hersteller

POMPES SALMSON

53 Boulevard de la République
Espace Lumière – Bâtiment 6
78400 CHATOU – France

Déclare que les types de pompes désignés ci-dessous,
Declare that the hereunder types of pumps,
Hiermit erklärt, dass die folgenden Produkte:

Récupéo 204-M

sont conformes aux dispositions des directives :
are in conformity with the disposals of the directives :
folgenden einschlägigen Bestimmungen entsprechen:

- "Basse Tension" modifiée (Directive 73/23/CEE)
- "Low voltage" modified (73/23/CEE directive)
- "Niederspannung" i.d.F (73/23/EWG Richtlinie)
- "Machines" modifiée (Directive 98/37/CEE)
- "Machines" modified (98/37/CEE Directive)
- " Maschinen" i.d.f. (98/37/EG Richtlinie)
- "Compatibilité Electromagnétique" modifiée (Directive 89/336 CEE)
- "Electromagnetic compatibility" (89/336 CEE directive)
- "Elektromagnetische Verträglichkeit" i.d.F. (89/336/EWG Richtlinie).

et aux législations nationales les transposant,
and with the relevant national legislation,
und entsprechenden nationale Gesetzgebungen.

sont également conformes aux dispositions des normes européennes harmonisées suivantes :
are also in conformity with the disposals of following harmonized European standards :
entsprechen auch folgende harmonisierte Normen.

EN ISO 12100-2

EN 61000-6-1

EN 61000-3-2

EN 61000-6-3

EN 61000-3-3

EN 60204-1



R. DODANE
Quality Manager

N°4107435

STANDARD rév.2

<p style="text-align: center;"><i>FRANÇAIS</i></p> <p>DECLARATION CE DE CONFORMITE Pompes SALMSON déclare que les produits désignés dans la présente déclaration sont conformes aux dispositions des directives suivantes et aux législations nationales les transposant : Machines 98/37/CEE modifiée, Basse tension 73/23/CEE modifiée, Compatibilité électromagnétique 89/336/CEE modifiée et également aux normes harmonisées citées en page précédente.</p>	<p style="text-align: center;"><i>ESPAÑOL</i></p> <p>DECLARACIÓN DE CONFORMIDAD "CE" Pompes SALMSON declara que los materiales citados en la presente declaración están conformes con las disposiciones de las siguientes directivas y con las legislaciones nacionales que les son aplicables: Máquinas 98/37/CEE modificada, Directiva sobre equipos de baja tensión 73/23/CEE modificada, Compatibilidad electromagnética 89/336/CEE modificada Igualmente están conformes con las disposiciones de las normas armonizadas citadas en la página anterior.</p>	<p style="text-align: center;"><i>DANSK</i></p> <p>EF OVERENSSTEMMELSESERKLÆRING SALMSON pumper erklærer, at produkterne, som beskrives i denne erklæring, er i overensstemmelse med bestemmelserne i følgende direktiver, samt de nationale lovgivninger, der gennemfører dem: Maskindirektivet 98/37/EOF, ændret, Lav spændings direktivet 73/23/EOF, ændret Direktiv 89/336/EOF vedrørende elektromagnetisk kompatibilitet, ændret, De er ligeledes i overensstemmelse med de harmoniserede europæiske standarder, der er anført på forrige side.</p>
<p style="text-align: center;"><i>ΕΛΛΗΝΙΚΑ</i></p> <p>ΔΗΛΩΣΗ CE ΣΥΜΦΩΝΙΑΣ Η Pompes SALMSON δηλώνει ότι τα προϊόντα που ορίζονται στην παρούσα δήλωση είναι σύμφωνα με τις διατάξεις των παρακάτω οδηγιών και τις εθνικές νομοθεσίες στις οποίες έχει μεταφερθεί: Μηχανήματα 98/37/ΕΟΚ, Τροποποιημένη οδηγία περί «Χαμηλής τάσης» 73/23/ΕΟΚ, Τροποποιημένη οδηγία περί «Ηλεκτρομαγνητικής συμβατότητας» 89/336/ΕΟΚ και επίσης με τα εξής εναρμονισμένα ευρωπαϊκά πρότυπα που αναφέρονται στην προηγούμενη σελίδα.</p>	<p style="text-align: center;"><i>ITALIANO</i></p> <p>DICHIARAZIONE DI CONFORMITA' "CE" Pompes SALMSON dichiara che i prodotti descritti nella presente dichiarazione sono conformi alle disposizioni delle seguenti direttive nonché alle legislazioni nazionali che le traspongono: Macchine 98/37/CEE modificata, bassa tensione 73/23/CEE modificata, compatibilità elettromagnetica 89/336/CEE modificata Sono pure conformi alle disposizioni delle norme europee armonizzate citate a pagina precedente.</p>	<p style="text-align: center;"><i>NEDERLANDS</i></p> <p>EG-VERKLARING VAN CONFORMITEIT Pompes SALMSON verklaart dat de in deze verklaring vermelde producten voldoen aan de bepalingen van de volgende richtlijnen evenals aan de nationale wetgevingen waarin deze bepalingen zijn overgenomen: Machines 98/37/EEG, laagspanningsrichtlijn 73/23/EEG gewijzigd, elektromagnetische compatibiliteit 89/336/EEG gewijzigd De producten voldoen eveneens aan de geharmoniseerde normen die op de vorige pagina worden genoemd.</p>
<p style="text-align: center;"><i>PORTUGUES</i></p> <p>DECLARAÇÃO "C.E." DE CONFORMIDADE Pompes SALMSON declara que os materiais designados na presente declaração obedecem às disposições da directiva e às legislações nacionais que as transcrevem : Máquinas 98/37/CEE, Directiva de baixa voltagem 73/23/CEE, compatibilidade electromagnética 89/336/CEE Obedecem também às normas europeias harmonizadas citadas na página precedente:</p>	<p style="text-align: center;"><i>SUOMI</i></p> <p>CE-VAATIMUSTENMUKAISUUSVAKUUTUS SALMSON-pumput vakuuttaa, että tässä vakuutuksessa kuvattut tuotteet ovat seuraavien direktiivien määrysten sekä niihin sovellettavien kansallisten lakiasetusten mukaisia: Koneet Muutettu 98/37/CEE, Matala jännite Muutettu 73/23/CEE, Sähkömagneettinen yhteensopivuus Muutettu 89/336/CEE Lisäksi ne ovat seuraavien edellisellä sivulla mainittujen yhdenmukaistettujen normien mukaisia:</p>	<p style="text-align: center;"><i>SVENSKA</i></p> <p>ÖVERENSSTÄMMELSEINTYG Pompes SALMSON intyg att materialet som beskrivs i följande intyg överensstämmer med bestämmelserna i följande direktiv och nationella lagstiftningar som inför dem: Maskiner 98/37/CEE, EG-LEEGspänningsdirektiv 73/23/EEG med följande ändringar, elektromagnetisk kompatibilitet 89/336/CEE Det överensstämmer även med följande harmoniserade europeiska standarder som nämnts på den föregående sidan.</p>
<p style="text-align: center;"><i>ČESKY</i></p> <p>PROHLÁŠENÍ O SHODĚ Společnost Pompes SALMSON prohlašuje, že výrobky uvedené v tomto prohlášení odpovídají ustanovením níže uvedených směrnice a národním právním předpisům, které je přijímají: Stroje 98/37/EHS ve znění pozdějších změn, „Nízké napětí“ 73/23/EHS ve znění pozdějších změn, Elektromagnetická kompatibilita 89/336/EHS ve znění pozdějších změn a rovněž splňují požadavky harmonizovaných norem uvedených na předcházející stránce:</p>	<p style="text-align: center;"><i>EESTI</i></p> <p>VASTAVUSTUNNISTUS Firma Pompes SALMSON kinnitab, et selles vastavustunnistuses kirjeldatud tooted on kooskõlas alljärgnevat direktiivide sätetega ning riiklike seadusandlustega, mis nimetatud direktiivid üle on võtnud: Masinad 98/37/EMÜ, Madalpingeseadmed 73/23/EMÜ, Elektromagnetilise ühilduvus 89/336/EMÜ Samuti on tooted kooskõlas eelmisel leheküljel ära toodud harmoniseeritud standarditega:</p>	<p style="text-align: center;"><i>LATVIŠKI</i></p> <p>PAZIŅOJUMS PAR ATBILSTĪBU EK NOSACĪJUMIEM Uzņēmums «Pompes SALMSON» deklarē, ka izstrādājumi, kas ir nosaukti šajā deklarācijā, atbilst šeit uzskaitīto direktīvu nosacījumiem, kā arī atsevišķu valstu likumiem, kuros tie ir ietverti: Mašīnu direktīva 98/37/EEK ar grozījumiem Direktīva par elektroiekārtām, kas paredzētas lietošanai noteiktās sprieguma robežās 73/23/EEK ar grozījumiem Elektromagnētiskās saderības direktīva 89/336/EEK ar grozījumiem un saskaņotajiem standartiem, kas minēti iepriekšējā lappusē.</p>
<p style="text-align: center;"><i>LIETUVISKAI</i></p> <p>EB ATITIKTIES DEKLARACIJA Pompes SALMSON pareiškia, kad šioje deklaracijoje nurodyti gaminiai atitinka šių direktyvų ir jas perkeliančių nacionalinių įstatymų nuostatus : Mašinos » 98/37/EEB, pakeista, Žema įtampa » 73/23/EEB, pakeista, Elektromagnetinis suderinamumas » 89/336/EEB, pakeista ir taip pat harmonizuotas normas, kurios buvo cituotos ankstesniame puslapyje.</p>	<p style="text-align: center;"><i>MAGYAR</i></p> <p>EK MEGFELELŐSÉGI NYILATKOZAT A Pompes SALMSON kijelenti, hogy a jelen megfelelőségi nyilatkozatban megjelölt termékek megfelelnek a következő irányelvek előírásainak, valamint azok nemzeti jogrendbe átültetett rendelkezéseinek: Módosított 98/37/EGK „Gépek”, Módosított 73/23/EGK „Kisfeszültségű villamos termékek (LVD)”, Módosított 89/336/EGK „Elektromágneses összeférhetőség (EMC)” valamint az előző oldalon szereplő, harmonizált szabványoknak:</p>	<p style="text-align: center;"><i>MALTI</i></p> <p>DIKJARAZZJONI TA' KONFORMITÀ KE Pompes SALMSON jiddikjara li l-prodotti speċifikati f' din id-dikjarazzjoni huma konformi mad-direttivi li jsegwu u mal-legislażżjonijiet nazzjonali li japplikawhom : Makkinarju 98/37/CEE modifikat, Vultaġġ baxx 73/23/CEE modifikat, Kompatibbiltà elettromanjetika 89/336/CEEmodifikat kif ukoll man-normi armonizzati li jsegwu imsemmija fil-paġna preċedenti.</p>
<p style="text-align: center;"><i>POLSKI</i></p> <p>DEKLARACJA ZGODNOŚCI CE Firma Pompes SALMSON oświadcza, że produkty wymienione w niniejszej deklaracji są zgodne z postanowieniami następujących dyrektyw i transponującymi je przepisami prawa krajowego: Maszyn 98/37/CEE, niskich napięć 73/23/EEG ze zmianą, kompatybilności elektromagnetycznej 89/336/CEE oraz z następującymi normami zharmonizowanymi podanymi na poprzedniej stronie:</p>	<p style="text-align: center;"><i>SLOVENCINA</i></p> <p>PREHLÁSENIE EC O ZHODE Firma SALMSON čestno prehlásuje, že výrobky ktoré sú predmetom tejto deklarácie, sú v súlade s požiadavkami nasledujúcich direktív a odpovedajúcich národných legislatívnych predpisov : Stroje 98/37/EEC Nizkonapäťové zariadenia 73/23/EEC pozmenená, Elektromagnetická zhoda (EMC) 89/336/EEC pozmenená ako aj s harmonizovanými normami uvedenými na predchádzajúcej strane :</p>	<p style="text-align: center;"><i>SLOVENŠČINA</i></p> <p>IZJAVA O SKLADNOSTI Pompes SALMSON izjavlja, da so izdelki, navedeni v tej izjavi, v skladu z določili naslednjih direktiv in z nacionalnimi zakonodajami, ki jih vsebujejo: Stroji 98/37/CEE spremenjeno Nizka napetost 73/23/CEE spremenjeno elektromagnetna združljivost 89/336/CEE pa tudi z usklajenimi standardi, navedenimi na prejšnji strani.</p>

FIG. 1

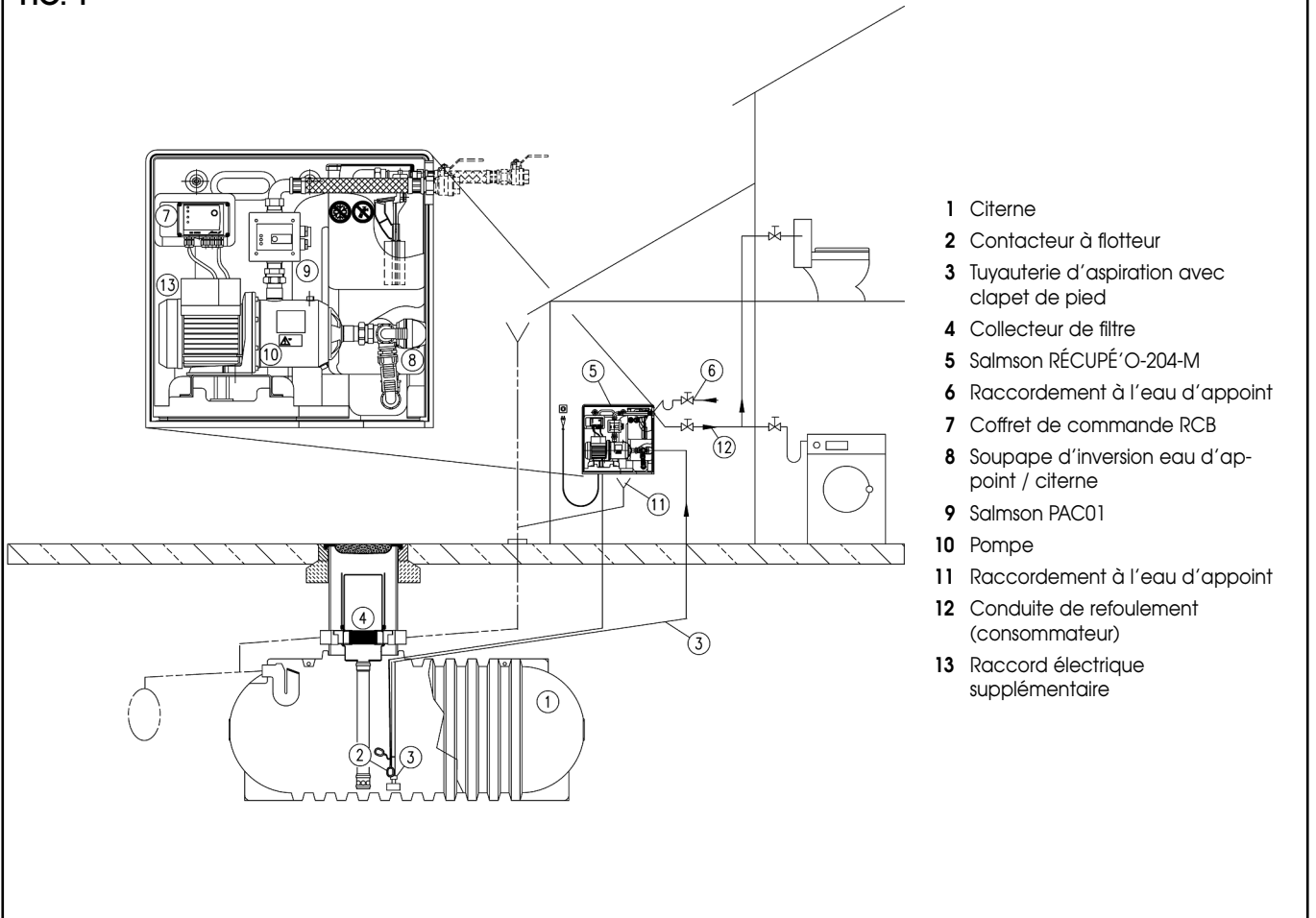


FIG. 2

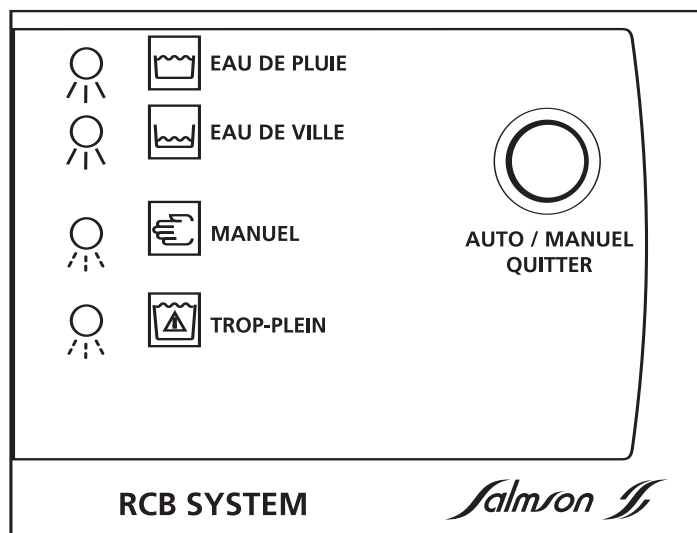


FIG. 3

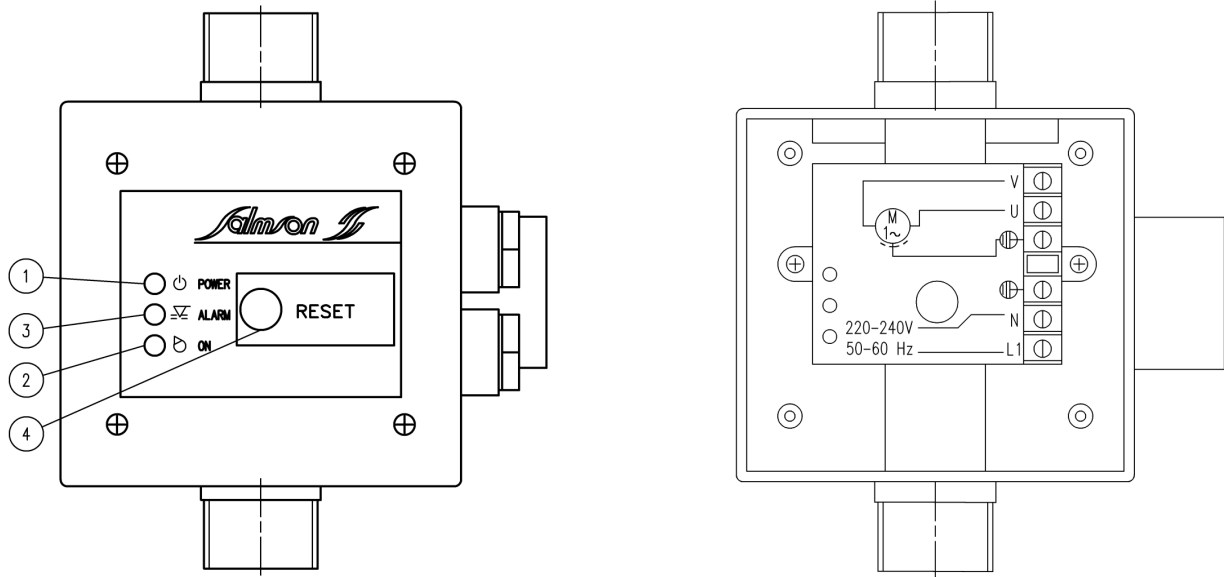
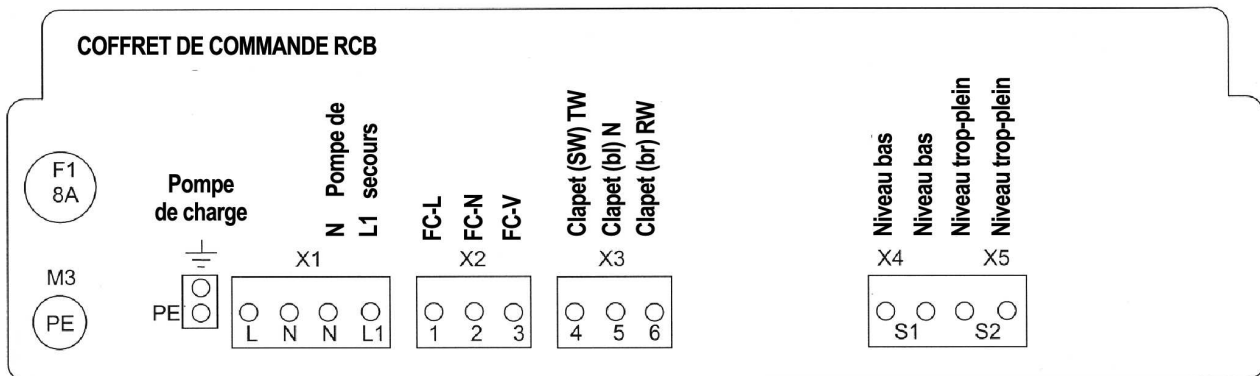


FIG. 4



S1 Raccordement de l'interrupteur à flotteur

Notes :

Tension d'alimentation 5 V DC

S1 - contact ouvert - libre de potentiel (0V)

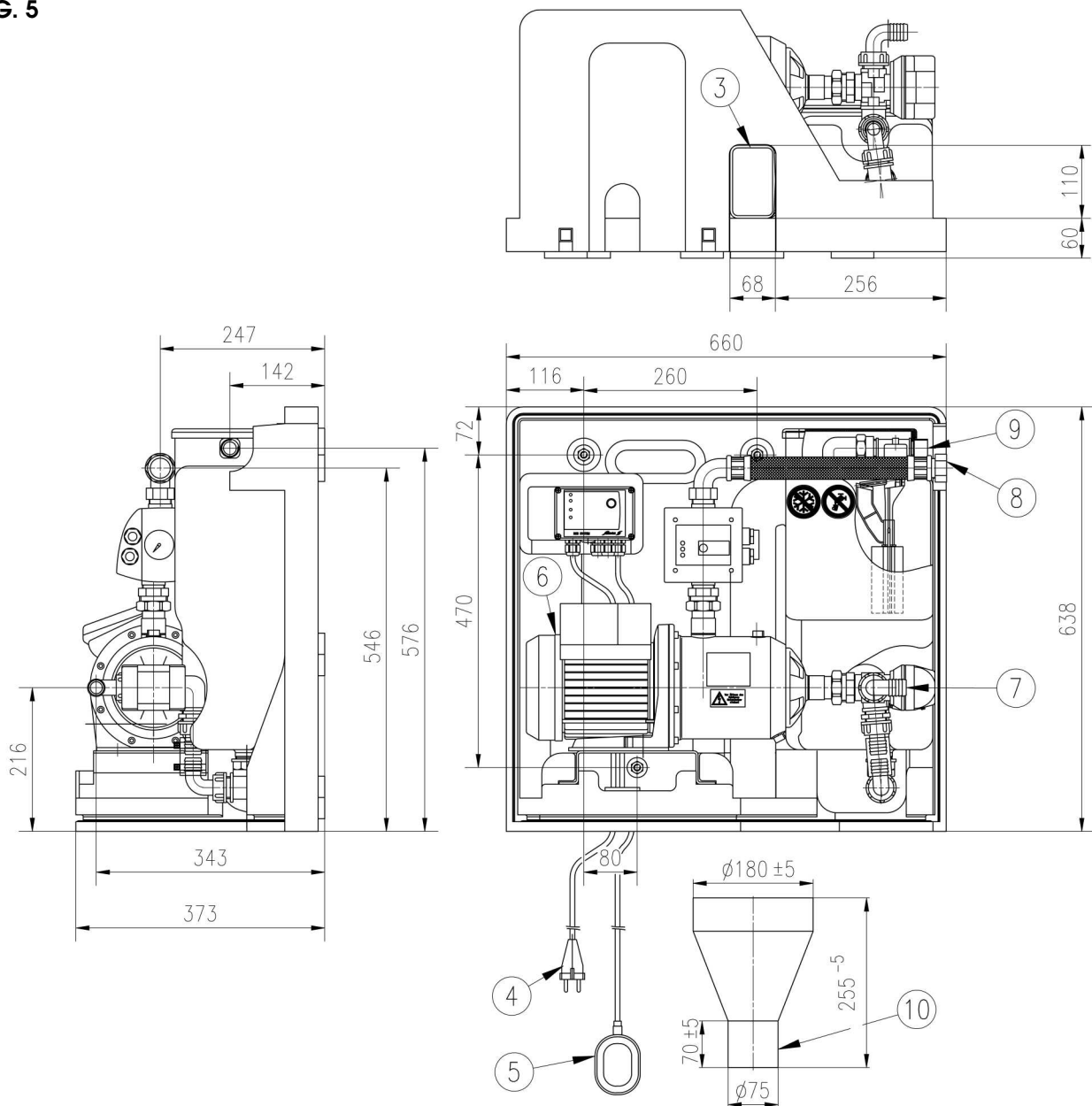
S2 Raccordement de l'indicateur de trop-plein

Notes :

S2 - shunté en usine

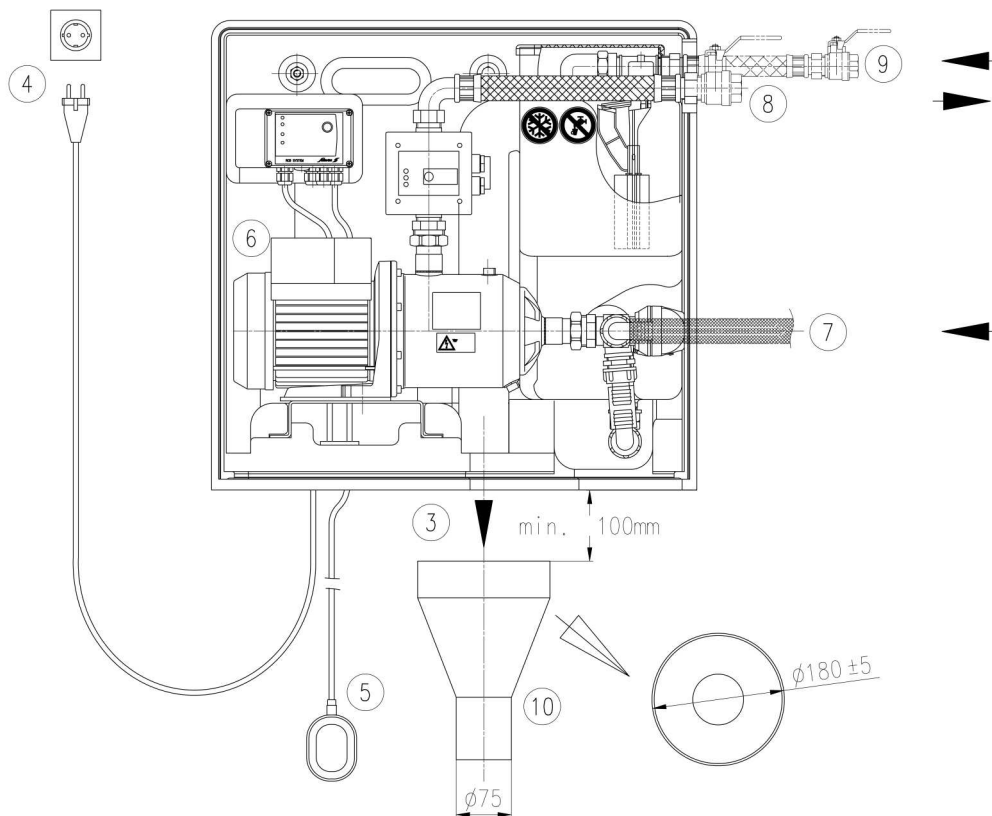
S2 - contact ouvert - libre de potentiel (0V)

FIG. 5



- 3 Trop-plein
- 4 Raccordement réseau (longueur de câble 1,80 m)
- 5 Interrupteur à flotteur (longueur de câble 20 m env. - emballé séparément - le montage est effectué par le client/installateur)
- 6 Raccord électrique supplémentaire
- 7 DN25 - G1" raccordement d'aspiration pour citerne
- 8 Rp 1" refoulement
- 9 Rp 3/4" raccordement en eau de ville
- 10 Trop-plein de l'entonnoir avec raccordement HT70..(DN75)

FIG. 5a



ATTENTION

Veillez à ce que les conduites d'alimentation et d'écoulement soient raccordées de manière appropriée et réglementaire. – Vous ne pourrez faire valoir tout droit à garantie que si ces conditions ont été observées.

- 3 Trop-plein
- 4 Raccordement réseau (longueur de câble 1,80 m)
- 5 Interrupteur à flotteur (longueur de câble 20 m env. - emballé séparément - le montage est effectué par le client/installateur)
- 6 Raccord électrique supplémentaire
- 7 DN25 - G1" raccordement d'aspiration pour citerne
- 8 Rp 1" refoulement
- 9 Rp 3/4" raccordement en eau de ville
- 10 Trop-plein de l'entonnoir avec raccordement HT70..(DN75)

FIG. 6

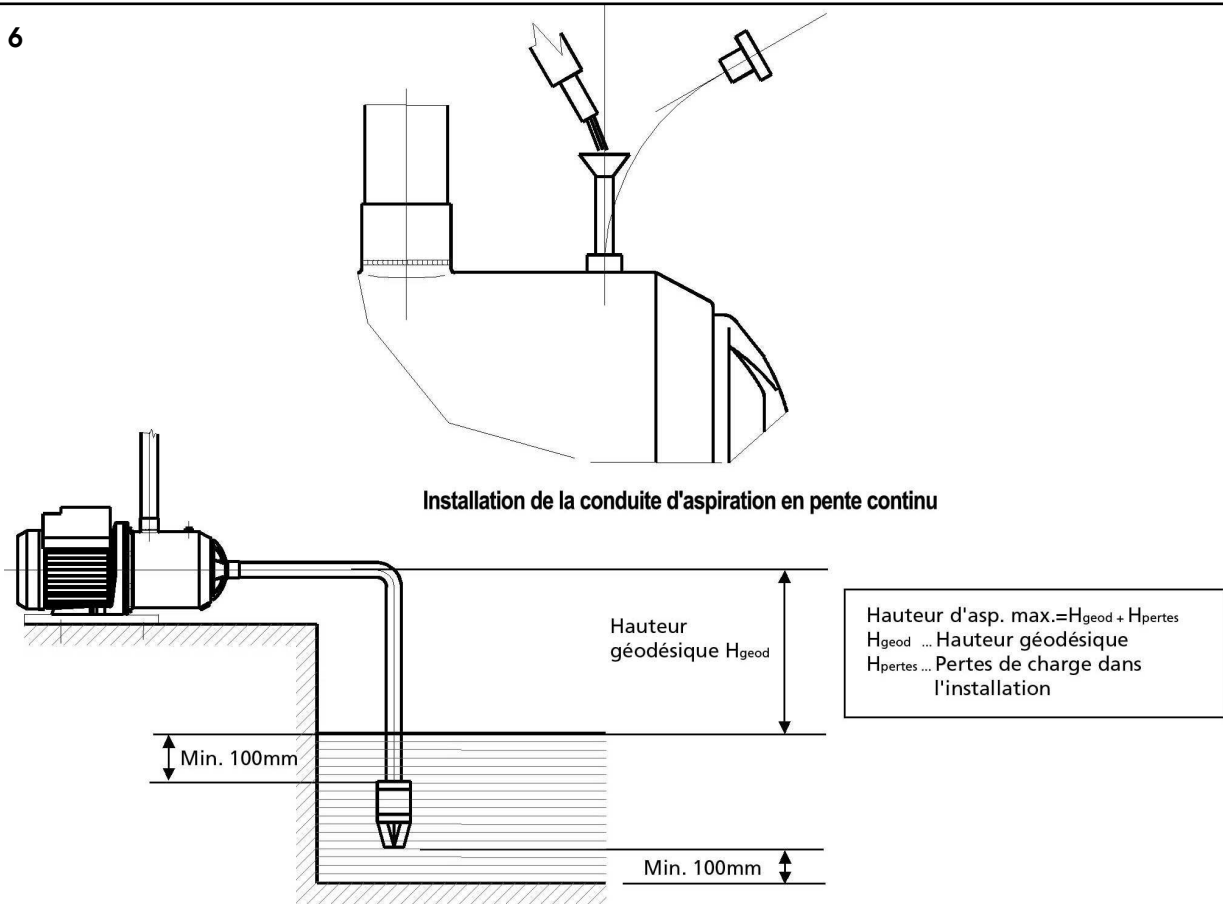
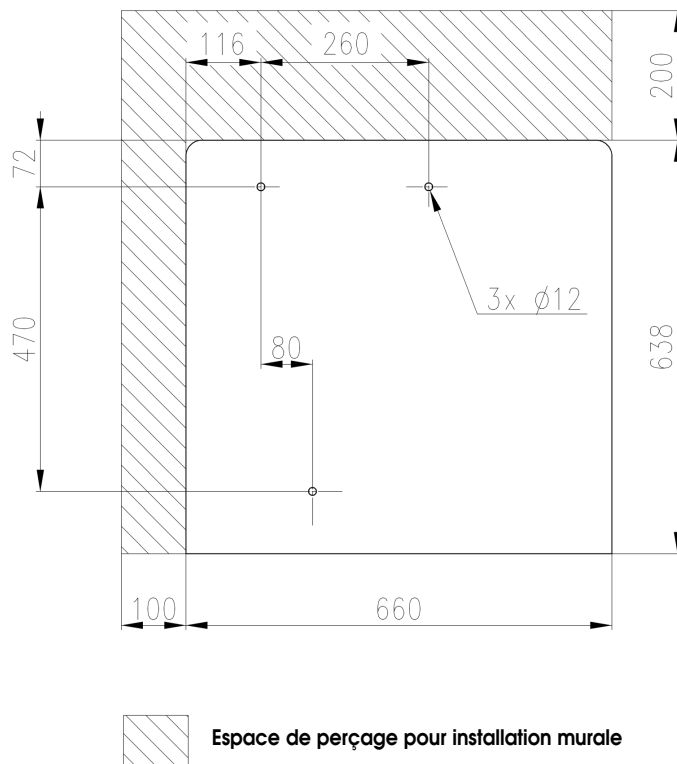


FIG. 7



1. GÉNÉRALITÉS

L'installation et la mise en service devront être réalisées uniquement par du personnel qualifié

1.1 Applications

Le module RÉCUPÉ'O-204-M achemine l'eau de pluie à partir d'une citerne prévue à cet effet, et en cas de manque d'eau de pluie, enclenche automatiquement une réalimentation (par le biais d'un réservoir de stockage) raccordé au réseau de distribution d'eau potable. En utilisant l'eau de pluie, ce module contribue à la protection de l'environnement.

Les principaux domaines d'utilisation sont les suivants.

- Toilettes,
- Alimentation en eau de machines à laver le linge,
- Arrosage et irrigation de jardins.



L'eau de pluie n'est pas potable !



Les raccordements directs entre les réseaux d'eau potable et les réseaux d'eau de pluie ne sont pas autorisés !

1.2 Caractéristiques techniques

Débit :	max. 4 m ³ /h (le fonctionnement en mode eau de ville dépend de la pression d'arrivée existante)
Hauteur manométrique :	max. 41,5 m
Pression de service :	max. 8 bar
Pression autorisée à l'aspiration :	max. 1,2 bar
Pression d'enclenchement :	1,5 bar
Niveau de pression acoustique :	jusqu'à 61 dB(A) (mesuré à 1 m de distance de l'installation fixée au mur en briques)
Hauteur d'aspiration :	max. 8 m env. ; géodésique max. 6 m
Température de l'eau :	+ 4 °C bis + 35 °C
Température ambiante :	max. + 40 °C
Tension d'alimentation :	1~230 V
Fréquence :	50 Hz
Type de protection :	IP 42
Commande de la pompe :	manostat et contrôleur d'écoulement électronique + coffret de commande central
Protection moteur :	protection thermique intégrée
Connexion côté refoulement :	Rp 1" (tarauté)
Connexion côté aspiration :	douille cannelée DN25 (sur R1)
Connexion eau potable :	R 3/4" à écoulement libre conformément à DIN EN 1717 / NFP 43-100
Pression d'admission eau potable au robinet à flotteur :	max. 6 bar
Passage d'eau potable au robinet à flotteur :	3m ³ /h à 1,5bar ou 4,5m ³ /h à une pression d'arrivée de 3 bars
Capacité de réservoir :	11 l
Trop-plein du réservoir :	105 x 65; le débordement d'eau coule vers l'égout du bâtiment via un entonnoir qui n'est pas relié directement au trop-plein (disponible en option) (cf. figure 5a)

Côtes de raccordement : voir annexe / figure 5

Poids : 38 kg (brut), (23 kg net)

L'installation est conçue pour un montage mural et doit être installée à une distance d'au moins 1 m au-dessus du sol.

Pour chaque commande de pièces détachées, il convient de mentionner toutes les données de la plaque signalétique.

2. SÉCURITÉ

La présente notice contient des instructions importantes, qui doivent être respectées lors du montage et de la mise en service. C'est pourquoi elle devra être lue attentivement par le monteur et l'utilisateur et ce, impérativement avant le montage et la mise en service.

Il y a lieu d'observer non seulement les instructions générales de ce chapitre, mais aussi les prescriptions spécifiques abordées dans les points suivants.

2.1 Symboles des consignes du manuel



Risque potentiel mettant en danger la sécurité des personnes.



Risque potentiel relatif à l'électricité mettant en danger la sécurité des personnes.

ATTENTION !

Signale une instruction dont la non-observation peut engendrer un dommage pour le matériel et son fonctionnement.

2.2 Qualification du personnel

Il convient de veiller à la qualification du personnel amené à réaliser le montage.

2.3 Dangers encourus en cas de non-observation des consignes

La non-observation des consignes de sécurité peut constituer une menace pour la sécurité des personnes et de l'installation. Elle peut également entraîner la suspension de tout recours en garantie.

Plus précisément, les dangers encourus peuvent être les suivants :

- Défaillance de fonctions importantes de l'installation.
- Dangers pour les personnes en cas de dysfonctionnement électrique et mécanique de la machine.

2.4 Consignes de sécurité pour l'utilisateur

Il convient d'observer les consignes en vue d'exclure tout risque d'accident.

Il y a également lieu d'exclure tout danger lié à l'énergie électrique. Respecter les normes électriques en vigueur.

2.5 Conseils de sécurité pour les travaux d'inspection et de montage

L'utilisateur doit faire réaliser ces travaux par une personne spécialisée qualifiée ayant pris connaissance du contenu de la notice.

Les travaux réalisés sur la pompe ne doivent avoir lieu que si celle-ci est hors tension.

2.6 Modification du matériel et utilisation de pièces détachées non agréées

Toute modification de l'installation ne peut être effectuée que moyennant l'autorisation préalable de Salmson. L'utilisation de pièces de rechange d'origine et d'accessoires autorisés par le fabricant garantit la sécurité. L'utilisation d'autres pièces dégage la société Salmson de toute responsabilité.

2.7 Modes d'utilisation non autorisés

La sécurité de fonctionnement de la pompe ou de l'installation livrée n'est garantie que si les prescriptions précisées au chapitre 4 de la notice d'utilisation sont respectées. Les valeurs indiquées dans le catalogue ou la fiche technique ne doivent en aucun cas être dépassées.

3. TRANSPORT ET STOCKAGE

L'installation doit être protégée contre l'humidité et les dommages mécaniques provoqués par des chocs ou des coups. La station ne peut être exposée à des températures dépassant les limites de -10°C à +50°C.

4. PRODUIT ET ACCESSOIRES

4.1 Description de l'installation

Cette installation compacte au fonctionnement automatique est livrée prête à être raccordée.

Après la fixation au mur, il convient de réaliser les raccordements suivants :

- la tuyauterie d'aspiration (vers la citerne)
- le branchement au circuit de distribution eau de pluie (côté refoulement)
- le tuyau de raccordement à l'eau de ville (réservoir de réalimentation)
- la conduite de trop-plein (pour recueillir l'eau du trop-plein du réservoir tampon)
- l'interrupteur à flotteur
- l'interrupteur à flotteur, emballé séparément, doit être fixé dans la citerne comme expliqué à la figure 1, et le câble doit être acheminé jusqu'à l'installation et raccordé dans le coffret de commande RCB (cf. figure 4).

Le composant principal est une pompe centrifuge, multicellulaire, auto-amorçante, horizontale (figure 1, réf. 10). La pompe aspire l'eau de pluie directement dans la citerne ou un autre réservoir et refoule l'eau vers les points d'utilisation à l'aide du manostat et du contrôleur d'écoulement.

Le SALMSON-PAC01 (fig. 1, pos. 9 et pos. 3) sert à enclencher et déclencher la pompe en fonction de la pression. Dans l'état « prêt au fonctionnement », les points d'utilisation étant fermés, la pompe est à l'arrêt et la LED verte, au devant de l'appareil Salmson-PAC01 (fig. 3, pos. 1) est allumée. Lors de l'ouverture d'un point de puisage, la pression diminue dans le système. Lorsque la pression d'enclenchement de 1,5 bar est atteinte, la pompe démarre. La diode jaune (fig. 3, pos. 2) s'allume. Après la fermeture du point de puisage, la pression augmente. Si la pression descend sous la pression minimale de 1,7 bar, on se trouve en présence d'une anomalie et la pompe s'arrête, ce qu'indique la diode rouge de dysfonctionnement (fig. 3, pos. 3) (protection contre le manque d'eau).

Après avoir remédié à l'anomalie, la touche d'acquiescement de défaut (Reset) (fig. 3, pos. 4) doit être maintenue enfoncée jusqu'à ce que la pression dans le système soit rétablie. La même chose vaut en cas d'une nouvelle mise en marche. Sinon, si la pression n'est pas suffisante, la pompe se remet immédiatement en position anomalie.

À côté de la pompe se trouve un **réservoir tampon** (fig. 1, pos. 3), qui alimente le système en cas d'un niveau bas dans la citerne. Le type et le modèle du réservoir tampon répondent aux prescriptions des directives sur la protection de l'eau potable.

L'arrivée d'eau potable (fig. 1, pos. 6) dans le réservoir de stockage s'effectue via une soupape à flotteur dans le réservoir. En cas de défaillance de la soupape à flotteur, un trop-plein (fig. 1, pos. 11) permet l'évacuation d'une certaine quantité d'eau par un tuyau de **trop-plein** à prévoir par vos soins. **Le trop-plein ne peut être directement relié au tuyau !** Lorsque la réserve d'eau dans la citerne est inférieure au niveau minimum, la soupape d'inversion (fig. 1, pos. 8) est actionnée par le signal de l'interrupteur à flotteur (fig. 1, pos. 2) dans la citerne et passe en mode réserve d'eau d'appoint. Le système est alors alimenté en eau potable au moyen de ce réservoir tampon (mode eau potable) jusqu'à ce qu'à ce qu'une réserve d'eau de pluie suffisante (niveau minimal dépassé dans la citerne) soit de nouveau atteinte et que la soupape d'inversion repasse en mode citerne via le signal de l'interrupteur à flotteur dans la citerne.

La conversion du signal de l'interrupteur à flotteur en commande d'enclenchement pour la soupape d'inversion s'effectue dans le **coffret de commande** (RCB) (fig. 1, pos. 7).

L'état de fonctionnement du coffret de commande et du mode citerne est indiqué par la **LED verte en continu** (fig. 2). La **LED orange en continu** (fig. 2) indique que l'installation est alimentée à partir du réservoir tampon (mode eau potable).

En appuyant sur la **touche de commande** (transmetteur LED combiné) (fig. 2), le coffret de commande passe en mode manuel (commutation permanente vers l'eau potable). Ce mode manuel est signalé par une **LED orange clignotante**. En appuyant de nouveau sur la touche de commande, le mode manuel est de nouveau désactivé. Si la citerne ne contient pas suffisamment d'eau, l'installation fonctionne en mode de fonctionnement à base d'eau potable.

REMARQUE

Le passage à la citerne fonctionne uniquement s'il y a suffisamment d'eau dans la citerne. Si l'alimentation par eau potable (fonctionnement modulaire) a été enclenchée au moyen de la touche de commande, celle-ci ne s'arrête pas automatiquement.

Ainsi, l'utilisateur peut sélectionner une commutation permanente vers l'eau potable.

Après une durée de fonctionnement de 3 semaines sans alimentation à partir du réservoir tampon, le mode de fonctionnement à base d'eau potable est activé jusqu'à ce que la pompe ait tourné pendant 3 minutes.

REMARQUE

Le rinçage automatique du réservoir d'eau potable est réalisé lorsque celui-ci n'a pas été utilisé pendant 3 semaines. Chaque commutation vers le mode de fonctionnement à base d'eau potable réinitialise le minuteur de 3 semaines.

Dans le réservoir tampon, il est possible de monter un **indicateur de trop-plein** (disponible en option) et de le raccorder au coffret de commande (RCB). Celui-ci surveille le trop-plein du réservoir tampon (niveau de l'eau dans le réservoir). Une soupape à flotteur non étanche peut entraîner une augmentation du niveau de l'eau au-dessus du niveau normal et activer cet indicateur de trop-plein. La soupape d'inversion passe au mode eau potable jusqu'à ce que l'indicateur redescende et que le niveau d'eau trop élevé diminue. Si le niveau d'eau critique est dépassé plusieurs fois par jour, une indication de défaut supplémentaire (signal acoustique avec **LED rouge clignotante**) est générée.

Cette indication de défaut ne peut être acquittée qu'après la diminution niveau en appuyant sur la touche. Ensuite le signal d'avertissement s'arrête ; la LED rouge (figure 2) clignote toutes les 5 secondes pendant un certain temps et sert de rappel.

La désactivation/ l'activation est enclenchée en pressant la touche sans interruption pendant 30 secondes. Un signal rouge clignotant indiquera que la désactivation a réussi et un signal vert clignotant indiquera que l'activation a réussi.

En option, il est possible de raccorder une pompe immergée externe (230 V, max. 3 A) au coffret de commande pour palier à la résistance accrue de la tuyauterie d'aspiration ; la hauteur manométrique nulle de la pompe ne peut dépasser 1 bar.

Aperçu des signaux du coffret de commandes RCB (fig. 2)

LED verte en continu :	L'eau est aspirée à partir de la citerne (mode citerne).
LED orange en continu :	L'eau est aspirée à partir du réservoir tampon (mode eau potable).
LED orange clignotante :	Commutation manuelle permettant l'aspiration à partir du réservoir tampon.
LED rouge clignotante :	Alarme (trop-plein du réservoir tampon).
Bip lors de la pression sur la touche :	Son de confirmation / Test avertisseur.
Bip dans l'intervalle :	(combiné à la LED rouge clignotante) trop-plein du réservoir tampon.

Alarme - Réinitialisation au coffret de commande RCB

Signal acoustique : Pression sur la touche

Signal optique : Élimination du défaut et pression sur la touche
La figure 6 illustre un cas d'application typique de l'utilisation de l'eau de pluie dans un ménage avec une installation RÉCUPÉ'O.

4.2 Étendue de livraison

- Une installation prête au raccordement avec interrupteur à flotteur (câble de 20 m), qui doit être installé dans la citerne et accroché au coffret de commande RCB (fig. 4) ainsi qu'au niveau de l'entonnoir (en cas de trop-plein du réservoir tampon)
- Du matériel de fixation pour montage mural
- Une notice de montage et de mise en service.

4.3 Accessoires

Les accessoires doivent être commandés séparément.

- La citerne
- Le collecteur - filtre pour la filtration fine de l'eau de pluie directement dans les descentes d'eaux pluviales
- Le filtre à enterrer pour la filtration des conduites d'aménées principales
- Le filtre flottant
- L'avertisseur de trop-plein du réservoir tampon
- Un set de raccordement pour RÉCUPÉ'O (pour le raccordement à l'eau potable et du côté refoulement)
- Un set d'étiquettes - utilisation d'eau de pluie.

5. INSTALLATION - MONTAGE

5.1 Montage

ATTENTION ! Le module doit être installé dans un endroit sec et isolé du gel.

- L'installation est fixée au mur au moyen de 3 vis (.10 x 120 mm) et de chevilles (alésage 12 mm) (inclus dans la fourniture). (Plan des perçages, voir figure 7)

Les chevilles ne conviennent pas à la fixation sur une cloison légère!

- En cas de montage sur une cloison légère, il convient d'assurer une isolation acoustique suffisante !
- La tuyauterie d'aspiration doit être installée en pente ascendante constante et son diamètre est au moins égal au diamètre nominal de l'ouïe d'aspiration (DN25 - 1") de la pompe.
- En règle générale, il convient d'éviter les accessoires dans la tuyauterie d'aspiration, car ils diminuent la hauteur d'aspiration maximale de la pompe. La hauteur d'aspiration maximale des pompes Salmson-SPRINGSON s'élève à environ 8 m. La hauteur d'aspiration se compose de la hauteur géodésique entre la pompe et le niveau de l'eau dans la citerne et les pertes de charge dans toute la tuyauterie d'aspiration (voir figure 6).
- Les coudes, les courbes et les rétrécissements côté aspiration augmentent la résistance à l'écoulement et ainsi les pertes de charge dans la tuyauterie d'aspiration.
- La conduite d'aspiration doit être étanche à la pression et au vide.
- Il convient de veiller à ce que la tuyauterie d'aspiration ne se déforme pas du fait de l'aspiration de la pompe.
- La pompe doit être protégée au moyen d'un clapet de pied muni d'une crépine et d'un tamis (taille des mailles : 1 mm) au bout du tuyau d'aspiration ou d'un dispositif de filtration afin d'éviter la marche à sec et l'engorgement de la conduite d'aspiration (il est recommandé d'utiliser la crépine flottante avec clapet de retenue intégré de notre programme SALMSON, en combinaison avec une tuyauterie d'aspiration flexible).
- La conduite de refoulement et la connexion à l'eau potable doivent être raccordées à l'installation sans contrainte. Le poids des tuyaux doit être étayé.
- Toutes les tuyauteries doivent être connectées au moyen de raccords démontables (raccords "union").

ATTENTION ! Le câble de l'interrupteur à flotteur vers la citerne doit être placé dans un tube protecteur. Ce câble ne doit pas être tendu. Les pincements et les nœuds doivent être évités.


- L'interrupteur à flotteur (comme indicateur de niveau) se trouve au moins 100 mm au-dessus du clapet de pied d'aspiration et le câble doit être fixé librement afin que de l'air ne puisse pas être aspiré même au niveau minimum de la citerne. Le type de fixation dépendra du type de citerne. La longueur du câble libre entre le point de fixation et l'interrupteur à flotteur détermine le niveau de commutation afin de savoir si la « citerne est vide » / la « citerne est pleine ».

ATTENTION ! Après la pose des contacts de l'interrupteur à flotteur au niveau du coffret de commande RCB, il convient de veiller à ce que le transmetteur dans la partie supérieure du boîtier soit ajusté.

Un blocage entraînera un signal continu

- Tous les points de puisage doivent être munis d'une étiquette d'avertissement « Eau non potable ! ». Conformément à la norme DIN EN 806-2 chapitre 8.2, un écriteau ou un symbole sont admis. Pour des raisons de sécurité, il est en outre recommandé d'employer uniquement des robinets d'isolement qui ne peuvent être actionnés par une personne non autorisée.
- Les canalisations devront être repérées conformément à la norme NFX 08-100
- Afin de garantir le fonctionnement irréprochable de l'installation, il est vivement recommandé d'installer un collecteur de filtre Salmson (accessoires) en amont de la citerne.
- Le trop-plein du réservoir tampon doit être raccordé de manière à ce que l'eau puisse s'écouler librement. L'écartement entre le bord inférieur du tuyau de trop-plein et la tuyauterie vers la conduite d'évacuation doit s'élever à 100 mm au minimum. (voir figure 5a).

5.2 Raccordement électrique

 Le raccordement électrique doit être effectué par un électricien agréé, conformément aux prescriptions locales en vigueur.

Nous vous recommandons de prévoir au besoin un disjoncteur différentiel de protection.

Faites passer le câble d'alimentation et le câble du flotteur à travers les ouvertures correspondantes pratiquées dans le châssis de l'installation (côté gauche du bord inférieur).

- La nature du courant et la tension d'alimentation doivent correspondre aux indications figurant sur la plaque signalétique.
- Protection du côté réseau par fusibles : 10 ou 16 A, à action lente.
- Protection du côté dans le coffret de commande RCB: 8 A, à action lente (fusible 5x20).
- La prise de secteur de l'appareil doit être accessible à tout moment.
- L'interrupteur à flotteur doit être raccordé comme indiqué à la figure 4.
- Il existe une possibilité de mise à la terre supplémentaire au niveau du moteur de la pompe (signalisation PE).

6. MISE EN SERVICE

Nous recommandons de faire effectuer la mise en service de l'installation par le SAV.

ATTENTION ! Avant la mise en service de l'installation complète, la pompe doit être remplie et dégazée, faute de quoi la garniture mécanique d'étanchéité risque d'être endommagée (fonctionnement à sec).

- Afin d'effectuer le dégazage de la pompe, la vis de remplissage/de purge supérieure doit être desserrée comme le montre la figure 6. Ensuite, la pompe doit être remplie d'eau par l'ouverture de remplissage à l'aide d'un entonnoir, puis refermée.
- Contrôle du siège de la soupape à flotteur dans le réservoir tampon (pas coincé, l'interrupteur pend librement, la soupape est complètement intégrée dans la conduite).
- Ouvrir l'arrivée d'eau d'appoint dans le réservoir tampon.
- Introduire la fiche de courant dans la prise.
- Appuyer sur la touche (fig. 2). La pompe ainsi que la tuyauterie d'aspiration se remplissent d'eau. Le processus de remplissage se termine dès qu'il n'y a plus d'eau qui coule dans le réservoir tampon.
- Appuyer de nouveau sur la touche. L'installation passe en mode citerne.
- Ouvrir successivement tous les points de puisage afin d'évacuer l'air résiduel du système. La pompe doit se mettre en marche pendant ce processus. Dans le cas contraire (le LED rouge s'allume sur le Salmson-PAC01) (fig. 3), appuyer sur la touche d'acquiescement de défaut (Reset) du Salmson-PAC01 (si nécessaire, répéter le processus, cf. également point 4.1).
- Après quelques prises d'eau, fermer les points de puisage.

7. ENTRETIEN

- La pompe ne nécessite quasiment pas d'entretien.
- Un contrôle annuel de l'installation par le SAV est conseillé.
- Au moins 1 fois par an, il est nécessaire de contrôler le siège et l'étanchéité de la soupape à flotteur et de l'installation.
- En cas de mise hors service prolongée, l'arrivée d'eau potable doit être interrompue, la fiche électrique (alimentation secteur) débranchée et vidanger la pompe/l'installation par la vis de vidange inférieure de la pompe.

8. PANNES, CAUSES ET REMÈDES

Si un incident de fonctionnement venait à persister, nous vous recommandons de vous adresser au SAV SALMSON, seuls habilités pendant la période de garantie à procéder au démontage-remontage de nos matériels.

HOTLINE TECHNIQUE 0 820 0000 44

INCIDENTS	CAUSES	REMÈDES
LA POMPE NE DÉMARRE PAS	Interruption de courant.	Contrôler les fusibles, les raccordements et la conduite d'alimentation.
LE DÉBIT DE LA POMPE EST NUL	La hauteur d'aspiration a dépassé la hauteur maximale.	Vérifier le niveau de l'eau dans la citerne.
OU TROP FAIBLE PRESSION TROP FAIBLE	Filtre engorgé. Hauteur d'aspiration trop élevée. Le clapet de pied est engorgé.	Nettoyer la crépine du clapet de pied. Vérifier le niveau de l'eau. Nettoyer la crépine.
LA POMPE S'ARRÊTE	Le disjoncteur de protection du moteur s'est déclenché.	Redémarrer après le refroidissement.
LA POMPE DÉMARRE ET S'ARRÊTE EN PERMANENCE	Légères fuites ou le clapet anti-retour dans le Salmson-PAC01 ne se ferme plus.	Fermer la conduite de refoulement pour rechercher la panne.
LA POMPE N'EST PAS ÉTANCHE	Garniture mécanique d'étanchéité défectueuse.	Changer de pompe.
LA SOUPE À D'INVERSION RESTE BLOQUÉE	Bloquée à cause d'un dépôt sur le siège de la soupape.	Contrôle visuel et, si nécessaire, démonter et remettre le mécanisme d'entraînement en place. (Attention : à réaliser uniquement par des personnes expérimentées)
INDICATION DE DÉFAUT SUR LE COFFRET DE COMMANDE RCB OU SALMSON-PAC01	L'interrupteur à flotteur n'a pas modifié le mode d'alimentation quand le niveau est passé sous le niveau d'eau minimal dans la citerne. Le câble est endommagé ou l'interrupteur à flotteur est coincé dans la citerne.	Vérifier les contacts ou effectuer un contrôle visuel.
INDICATION DE DÉFAUT « SIGNAL LUMINEUX ORANGE ET SON CONTINU » SUR LE COFFRET DE COMMANDE RCB	Blocage du siège du transmetteur.	Détacher la partie supérieure du régulateur et bien repositionner le transmetteur dans la partie supérieure. Il convient ensuite de contrôler le mode de fonctionnement ainsi réglé (cf. point 4.1).
L'ALIMENTATION PAR EAU POTABLE EST ACTIVÉE MALGRÉ QUE LA CITERNE EST REMPLIE	Malgré le niveau d'eau suffisant dans la citerne, l'interrupteur à flotteur n'a pas modifié le mode d'alimentation. Le câble est endommagé ou l'interrupteur à flotteur est coincé dans la citerne.	Vérifier les contacts ou effectuer un contrôle visuel.
LA SOUPE À FLOTTEUR DANS LE RÉSERVOIR TAM-PON NE SE FERME PAS / L'EAU SE DÉVERSE DANS LE TROP-PLEIN	La soupape à flotteur est sortie de son siège ou bloquée mécaniquement.	Effectuer un contrôle visuel et, si nécessaire améliorer la fixation de la conduite d'alimentation ou nettoyer le réservoir et/ou la soupape.

S'il n'est pas possible de remédier à la panne, veuillez contacter votre installateur sanitaire ou le SAV

Sous réserve de modifications techniques !

FRANCAIS

**CE MANUEL DOIT ETRE REMIS A
L'UTILISATEUR FINAL ET ETRE TOUJOURS
DISPONIBLE SUR SITE.**



SALMSON VIETNAM

E-TOWN - Unit 3-1C
364 CONG HOA - TAN BINH Dist.
Hochi minh-ville
VIETNAM

TEL. : (84-8) 810 99 75
FAX : (84-8) 810 99 76
nkm-salmson@com.vn

W.S.L. LEBANON

Bou Khater building - Mazda Center
Jal El Dib Highway - PO Box 90-281
Djeideh El Metn 1202 2030 - Beirut
LEBANON

TEL. : (961) 4 722 280
FAX : (961) 4 722 285
wsl@cyberia.net.lb

SALMSON ARGENTINA S.A.

Av. Montes de Oca 1771/75
C1270AABE
Ciudad Autonoma de Buenos Aires
ARGENTINA

TEL.: (54) 11 4301 5955
FAX : (54) 11 4303 4944
info@salmson.com.ar

W.S.P. - UNITED KINGDOM

Centrum 100 - Burton-on-trent
Staffordshire - DE14 2WJ
UNITED KINGDOM

TEL. : (44) 12 83 52 30 00
FAX : (44) 12 83 52 30 99

SALMSON SOUTH AFRICA

Unit 1, 9 Entreprise Close,
Linbro Business Park - PO Box 52
EDENVALE, 1610
Republic of SOUTH AFRICA

TEL. : (27) 11 608 27 80/ 1/2/3
FAX : (27) 11 608 27 84
admin@salmson.co.za

PORTUGAL

Rua Alvarez Cabral, 250/255
4050 - 040 Porto
PORTUGAL

TEL. : (351) 22 208 0350
(351) 22 207 6910
FAX : (351) 22 200 1469
mail@salmson.pt

SALMSON ITALIA

Via J. Peril 80 I
41100 MODENA
ITALIA

TEL. : (39) 059 280 380
FAX : (39) 059 280 200
info.tecniche@salmson.it

POMPES SALMSON
53, BOULEVARD DE LA REPUBLIQUE - ESPACE LUMIÈRE - F-78403 CHATOU CEDEX
TEL. : +33 (0) 1 30 09 81 81 - FAX : +33 (0) 1 30 09 81 01
www.salmson.com